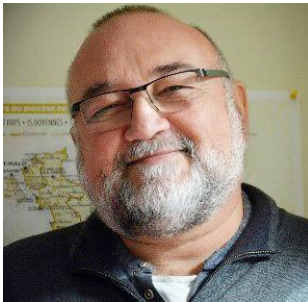


# Le Bulletin



*Jean-Michel Audureau, diacre*

## Édito

### Chers amis de la Pastorale de la Santé, faut-il parler de « rentrée » dans l'univers de la santé ?

... Car les besoins sont là, toute l'année, pour les malades, les personnes âgées ou handicapées : le besoin de cette gratuité de la visite qui dit l'unicité de chaque personne humaine...

« Tu as du prix à mes yeux, tu comptes beaucoup pour moi et je t'aime » (Isaïe 43), le besoin d'être reconnu, accueilli et entendu dans sa condition souffrante, dans sa détresse ou son angoisse, le besoin de vaincre ensemble l'isolement... « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jean 15), le besoin de célébrer sa foi qui témoigne de la réalité d'une communauté chrétienne vivante et présente à ses membres fragilisés... « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean 13).

Alors, pour tous les acteurs du prendre soin engagés en pastorale de la santé, **la rentrée**, c'est l'occasion d'une relecture de la mission, de redonner du sens à nos actions, de nous situer résolument dans l'être chrétien plus que dans l'agir, de considérer toute rencontre (et toute situation qu'il nous sera donné de vivre) au regard d'une anthropologie chrétienne qui refuse de se laisser corrompre par d'autres fonctionnements ou d'autres intérêts que celui du plus grand respect de la dignité de la personne humaine, de son service désintéressé et de l'annonce de l'Évangile et de la grande Espérance.

Car « Celui qui est malade ne sera pas pour ceux qui le visitent d'abord un malade, mais une personne : une personne, affectée sans doute par la maladie, mais appelée, elle aussi, à maintenir et développer une vie de relation et d'échanges ; une personne invitée comme chaque être responsable à assumer sa vie et à faire face aux difficultés ; une personne conviée comme tout chrétien à faire de sa vie une réponse personnelle aux appels de Jésus-Christ » (Rituel Des sacrements pour les malades n°20).

Y croire profondément, ... voilà ce qui nous habite en cette rentrée pastorale 2019/2020, et voilà ce qui anime notre projet, notre programme, « au service » !

Et dans l'esprit insufflé lors de la rentrée diocésaine à La Peinière, nous voulons assurer toutes les familles éprouvées par la maladie, la souffrance d'un proche âgé, le quotidien difficile de l'accompagnement d'un enfant handicapé (...) de notre affection fraternelle et de notre prière fidèle.



Jean Matos, Chargé de mission auprès de Mgr d'Ornellas pour les questions de bioéthique

## Des sujets qui nous concernent tous

**Ouverture de la PMA, recherche sur l'embryon, élargissement du DPN (diagnostic prénatal), encadrement de l'Intelligence artificielle...**

Voilà quelques-uns des grands sujets de l'actuelle révision de la loi de bioéthique. Des sujets qui, vu leur technicité, peuvent sembler éloignés de nos vies quotidiennes. Pourtant il n'est en rien : **la future loi de bioéthique** aura un impact décisif sur des fondamentaux de notre société, aussi sommes-nous tous concernés par le **débat en cours au**

**Parlement**, un débat qui ne saurait être réservé aux seuls experts.

En effet, **l'ouverture de la PMA** (procréation médicalement assistée) aux couples de femmes et aux femmes seules soulève la question essentielle de l'altérité sexuelle comme fondement de la construction de l'enfant. La question se pose aussi de savoir s'il existe un droit à l'enfant.

La **recherche sur embryon et les cellules souches embryonnaires** nous renvoie au statut même du corps embryonnaire et au respect qui lui est dû. Simple « amas de cellules » ou être humain devant être traité « comme une personne », pour reprendre l'expression de Jean-Paul II ? Telle est la question.

Le **DPN** (diagnostic prénatal) soulève la question du handicap, et plus précisément de l'accueil des personnes en situation de handicap au sein de notre société. D'autant que les possibilités de diagnostics ne cessent de progresser tandis que les moyens thérapeutiques, eux, évoluent plus lentement. Autrement dit, les parents ont de plus en plus de moyens pour déceler des maladies ou des handicaps in utero, pour lesquels il n'y a pas encore de guérison. La question se pose ainsi d'un **recours à l'IMG** (interruption médicale de grossesse) qui peut être proposée dans certains cas aux parents.

Voilà quelques-unes de grandes interrogations autour de la nouvelle loi de bioéthique. Bien entendu, il nous est impossible ici de les évoquer toutes, s'agissant d'un **projet de loi avec 32 articles** recouvrant de multiples sujets. A noter que nous rédigeons ces lignes à la veille du vote en première lecture à l'Assemblée nationale, sachant que le projet de texte sera ensuite examiné au Sénat avant de revenir, très vraisemblablement, à l'Assemblée. **C'est la procédure dite de la « navette » parlementaire, en vue de l'adoption définitive du texte et de sa promulgation par le Président de la République.**

## Une formation à approfondir

Quel que soit le résultat final de la révision de la loi, il est de la plus haute importance de poursuivre et d'approfondir l'effort de formation engagé dans la plupart des diocèses depuis l'année dernière en lien avec les **États généraux de la bioéthique**. A cet effet, les outils sont multiples. Tout d'abord, rappelons que la Conférence des évêques de France a mis en ligne des **fiches pédagogiques** de deux pages chacune, gratuites accessibles à tous sur chacun des sujets de la loi de bioéthique. Des fiches contiennent des données médicales et scientifiques, le

cadre juridique applicable, les questions éthiques concernées et la position de l'Église sur chacun de ces sujets. Elles sont disponibles sur un site dédié : [www.eglise-bioethique.fr](http://www.eglise-bioethique.fr)

Pour aller plus loin, on pourra lire les différents ouvrages publiés par le **groupe de travail sur la bioéthique** mis en place par la Conférence des évêques depuis 2008 déjà. En effet, sous la houlette de **Mgr d'Ornellas**, ce groupe a publié des ouvrages condensés et accessibles à tous, y compris à des non-croyants, afin de proposer des clés de discernement sur ces questions si complexes et délicates. Loin d'être un « prêt-à-penser », **ces ouvrages invitent chacun à la réflexion et au dialogue**. (N'hésitez pas à nous en demander la liste ou visitez notre site internet pour avoir le texte complet)

Au mois de septembre dernier, le groupe de travail a encore publié un nouveau livre **Bioéthique : Quel monde voulons-nous ? Discerner des enjeux d'humanité**. Un livre qui reprend les thèmes essentiels de la loi en proposant des éclairages et des clés de discernement sur chacun d'entre eux.

## Pour un vrai dialogue dans le respect des souffrances

Cet effort de formation est indispensable si l'on veut **engager un véritable dialogue**, et pas un simple débat, avec ceux de nos contemporains qui cherchent, eux aussi, les chemins les plus justes sur toutes ces délicates questions. Si Mgr d'Ornellas peut être auditionné par les parlementaires, **chacun de nous peut leur écrire**, sans oublier de saisir au quotidien les occasions d'engager un dialogue avec des membres de son entourage. Quels que soient les moyens et les occasions de le faire, laissons retentir en nous cette belle exhortation de Saint Pierre : « Soyez toujours prêts à rendre raison de votre espérance mais avec douceur et respect » (1 Pierre 3, 15-16).

Enfin, n'oublions pas qu'au-delà de leur technicité, ces questions renvoient d'abord à des souffrances, parfois extrêmes : celle d'un couple qui n'arrive pas à avoir un enfant et qui se tourne vers la PMA, celle d'une maman qui apprend pendant l'échographie que son enfant ne sera pas « comme les autres », celle d'un malade qui attend une greffe d'organe... **Ces souffrances nous invitent à de la retenue et de la délicatesse dans notre expression**, elles nous invitent aussi à être des témoins de fraternité auprès de nos frères et sœurs en humanité, là où nous sommes, en aumônerie, en famille et dans la vie de tous les jours.

**A toute fin utile, n'hésitez pas à visiter le site du diocèse sur lequel le texte au sujet de la soirée des Bernardins est publié.**

---

### POUR RÉFLÉCHIR EN ÉQUIPE :

Jean Matos nous rappelle que nous sommes tous concernés par le débat sur la future loi de bioéthique

1. Est-ce votre conviction? Si oui, disons pourquoi.
2. Notre présence et notre service auprès des personnes fragilisées reposent sur une anthropologie chrétienne (conception fondamentale de la personne humaine). Quelles sont les valeurs qui nous animent ?
3. Concrètement, quelles façons d'être, quelles attitudes peuvent en témoigner?

# Informations

## Formations de la pastorale santé :

N'hésitez pas à demander le programme de formations ou le télécharger sur notre site

---



### Aumôneries hospitalières :

Six bénévoles de l'aumônerie hospitalière de Fougères ont reçu la médaille du mérite diocésain lors de la messe du pardon de Notre Dame des Marais par le père Henri Chesnel, Vicaire général, le 28 septembre 2019.

**Nouveaux aumôniers :** Clinique Saint Laurent : Mme Bénédicte Hendrickx quitte l'aumônerie du CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Régner) après 10 années de mission. Au 14 octobre, elle commence une nouvelle mission d'aumônier sur la clinique Saint Laurent. Son envoi en mission par Monseigneur d'Ornellas a eu lieu le 15 octobre lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de la clinique.

Centre Hospitalier de Saint Grégoire : Mme Ysaure de Saint Palais occupe le poste d'aumônier depuis le 1er octobre. Elle sera envoyée en mission le samedi 23 novembre à 18h30 en l'église de St Grégoire.

---

### Pastorale des personnes âgées :



Vous êtes nombreux à être abonnés depuis de longues années au Bulletin de Liaison édité par la province de Rennes à destination des équipes d'aumônerie et des équipes paroissiales de visiteurs.

Le bulletin s'arrête et est remplacé par cette « newsletter » publiée 4 fois par an. Vous pouvez la recevoir par internet ou par courrier postal. Si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier par La Poste, un bulletin d'abonnement vous sera envoyé début 2020.

---

### Pastorale des personnes handicapées :



**Le 20 septembre 2019 :** Rencontre à Paris à l'Office Chrétien des Personnes Handicapées (OCH) des responsables nationaux des « journées des mamans d'une personne handicapée ». Une occasion de partager nos convictions et nos pratiques en vue de l'organisation de cette journée qui aura lieu pour le diocèse le **26 mars 2020**.

**Les 2 et 3 octobre 2019 :** Présence de la PPH au salon autonomic (salon du grand âge et du handicap). De belles et riches rencontres à cette occasion.

**Le 8 octobre 2019 :** Rencontre des aumôniers PPH afin de mutualiser les idées et les pratiques de chacun au sein des foyers de vie ou MAS.

**Le 5 novembre 2019 :** Inauguration de 2 nouveaux foyers de l'Arche de Jean Vanier à l'Olivier, à Bruz.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à aller sur le site : <https://rennes.catholique.fr/sante>  
Service diocésain de la pastorale de la santé : 45 rue de Brest 35042 RENNES CEDEX  
Accès PMR à nos bureaux : 50b rue Papu - 02 99 14 35 29 - [sante@diocese35.fr](mailto:sante@diocese35.fr)